

Le praticien et son patient - Guide d'entretien et check list

L'accès à l'information pour les patients est une obligation légale avant la mise en œuvre d'un traitement potentiellement stérilisant. Elle doit cependant être "spécifique et ciblée" en cas de pathologie grave.

Quand le patient doit-il être informé ?

L'information concernant la préservation de la fertilité peut être donnée **au cours de la consultation d'annonce médicale**. Il peut cependant être difficile d'aborder ce sujet dans le contexte d'annonce du cancer. C'est ainsi que des **consultations d'oncofertilité** s'organisent en région au niveau des établissements prenant en charge les patients, afin de les informer et de les orienter au mieux. Ce sujet peut aussi être abordé en **consultation soignante**.

Il est indispensable de délivrer cette information aux patients concernés avant de mettre en place un traitement potentiellement stérilisant (Article 21.41-11 de la loi bioéthique).

L'information loyale et objective que le médecin apporte à son patient peut aider celui-ci dans ses choix, qui restent intimement liés à son vécu et à sa situation personnelle, que lui seul peut apprécier.

Comment parler de la préservation de la fertilité avec son patient ?

Les informations sur les techniques et indications actuelles sont accessibles via la rubrique "[La préservation de la fertilité](#)"

Quelques repères pour mener ces entretiens :

- > Aborder la question de la parentalité (a-t-elle été déjà envisagée?)
- > Donner des informations actualisées et personnalisées, en orientant vers des professionnels de santé spécialisés si besoin. Les consultations de préservation de la fertilité permettent d'offrir un lieu de parole différent du service qui traite le cancer et où la parole est autre.
- > Utiliser des supports d'information écrits (brochures, plaquettes de sociétés savantes...) afin que le patient puisse « y revenir ».

Selon le cas, le patient peut être orienté vers des professionnels de santé spécialisés en préservation de la fertilité : biologistes et médecins de la reproduction.

En cas d'orientation vers une préservation de la fertilité, il est nécessaire que la prise en charge soit effectuée par une équipe pluridisciplinaire spécialisée, incluant un accompagnement psychologique.

Concernant les adolescents

Lors de l'entretien, il faut pouvoir :

- > Les aider à essayer d'imaginer comment concevoir la paternité ou la maternité dans un futur lointain

- > Essayer d'essayer et d'imaginer comment conserver la paternité ou la maternité dans un futur enfant,
- > S'assurer que l'adolescent puisse prendre une décision indépendante et informée concernant la préservation de sa fertilité,
- > Informer et obtenir le consentement de principe d'un des parents ou du tuteur légal de l'adolescent, en associant ce dernier à cette démarche,
- > Préparer l'adolescent à sa future prise en charge dans un centre de préservation de la fertilité

Pour les adolescents de sexe masculin, il existe une brochure d'information spécifique qui répond aux questions que peuvent se poser les adolescents confrontés à un traitement pouvant atteindre leur fertilité. Le fascicule traite en termes clairs de la conservation du sperme et de la mission remplie par les [Centres d'Etudes et de Conservation des Œufs et du Sperme \(CECOS\)](#).

« Cancer et Fertilité, Quels problèmes ? Quelles solutions ? » - Publications de La Ligue contre le cancer (2016) :

- > [version pour les adolescentes](#)
- > [version pour les jeunes femmes](#)
- > [version pour les jeunes hommes](#)

Check-list destinée au cancérologue, avant mise en route du traitement oncologique

1. Evaluer :

- > Si le/la patient(e) est éligible à une prise en charge dans un centre de préservation de la fertilité ([consulter les limites à la préservation](#))
- > Les risques d'altération de la fertilité secondaire au traitement
- > Le temps disponible pour planifier une éventuelle préservation de la fertilité avant démarrage du traitement

2. Informer :

Information sur la possibilité de préserver la fertilité selon le contexte.

Orienter le patient vers une consultation oncofertilité avec un médecin spécialisé. Lors de la consultation seront appréciés les éléments suivants :

Les jeunes adultes et adultes :

- > Sur l'impact possible de leurs traitements sur la fertilité,
- > Sur la balance bénéfices / risques de la préservation de la fertilité,
- > Sur la contraception à prendre pendant toute la durée du traitement et au-delà,
- > Sur le port du préservatif pour les hommes sous chimiothérapie (risque d'exposition indirecte de la compagne aux effets du traitement via le sperme),
- > Dissocier les problèmes de fertilité des problèmes de sexualité, de féminité ou de virilité.

Les enfants, les adolescents et leurs parents :

- > Informer les parents et l'enfant selon son degré de compréhension
- > Informer les parents de la balance bénéfices / risques de la démarche
- > Accompagner les parents pour qu'ils puissent prendre une décision indépendante et informée concernant la préservation de la fertilité de leur enfant.
- > Laisser le libre choix aux parents de préserver ou pas la fertilité de leur enfant, après délivrance d'une information éclairée

3. Transmettre la [Fiche de Liaison "Cancer et Fertilité"](#), le protocole de chimiothérapie et le compte-rendu de la dernière consultation par fax ou par mail au centre concerné

A l'issue de sa consultation, le médecin (oncologue, chirurgien spécialiste d'organe) complète cette fiche en précisant la pathologie et le traitement oncologique à venir de son patient, et l'adresse au centre concerné.

Cette fiche de liaison est indispensable à une bonne coordination pluridisciplinaire, elle prépare la consultation clinico-biologique de préservation de la fertilité et permet de proposer une prise en charge rapide et optimale du ou de la patient(e).

- > Centre de Marseille (CHU) Fax : 04 91 38 29 10
- > Centre de Nice (CHU) Fax : 04 92 03 64 24

4. Stratégie de prise en charge

Cette stratégie sera définie en concertation avec l'oncologue et les médecins spécialistes en oncofertilité.

Sources : [Références bibliographiques](#)

Dernière mise à jour le 24 octobre 2022

À LIRE

ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Onfertilité - Fiche de Liaison (2019)

10 avril 2019

TÉLÉCHARGER (0.38Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS



ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Fiche de prescriptions - Préservation de la fertilité féminine - Oncofertilité

19 avril 2017

TÉLÉCHARGER (0.37Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS



ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Fiche de prescriptions - Préservation de la fertilité masculine - Oncofertilité

19 avril 2017

TÉLÉCHARGER (0.36Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS



ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Recommandation - Préservation de la Fertilité et Cancer - Thésaurus - INCa 2021

12 avril 2021

TÉLÉCHARGER (7.28Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS



ONCOFERTILITÉ - PRÉSERVATION DE LA FERTILITÉ

Information patient Cancer & Fertilité

19 avril 2017

TÉLÉCHARGER (0.26Mo)

> TOUS LES DOCUMENTS